

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juin 2025

3e édition du concours culinaire Cap'HandiCook

Cheops/Cap emploi, France Travail, l'Agefiph et le FIPHFP renouvellent leur engagement

Le réseau Cheops/Cap emploi, France Travail, l'Agefiph et le FIPHFP s'unissent une nouvelle fois pour organiser la troisième édition du concours culinaire Cap'HandiCook ; un événement pour valoriser les compétences des personnes en situation de handicap sur le secteur de la restauration.

Cap'HandiCook s'adresse aux personnes en situation de handicap ayant une expérience en restauration (ESAT, EA, IMPRO, bénéficiaires accompagnés par France Travail ou Cap emploi). **Cette édition se déroule sur six étapes régionales**, réparties sur toute la France, en amont d'une grande finale nationale prévue début 2026. Les chercheurs d'emploi intéressés peuvent se rapprocher de leur conseiller France Travail ou Cap emploi pour candidater.



Réunies en **équipes de 7 personnes** (1 candidat Cap emploi - France Travail en binôme avec un professionnel de la restauration, 2 candidats dessert et plat avec leur moniteur, 2 candidats salle), chaque brigade dispose de **2 heures** pour préparer une entrée, un plat et un dessert, avant de défendre son menu devant le jury. Les candidats en salle assurent les épreuves « dressage » et « service ».



La **première étape régionale** s'est tenue avec succès le **12 mai à Champigny-sur-Marne**, en Île-de-France. Cette journée a rassemblé des équipes de cuisiniers et serveurs en salle, en situation de handicap venues défendre leur talent.

👉 Pour découvrir les images de cette première étape : [Première étape régionale 2025 - Cap'HandiCook à Champigny-sur-Marne](#)

La prochaine étape a lieu le **2 juin à Lyon** (Etape Auvergne-Rhône-Alpes / Sud-Est), où, pour la première fois, une équipe allemande sera accueillie, marquant ainsi l'ouverture européenne du concours.

Le **23 juin à Toulouse** (Etape Sud-Ouest), une étape pilote sera organisée, incluant un job dating et des stands sur la compensation du handicap animés par des fournisseurs partenaires.

Le concours se poursuivra ensuite le **13 octobre à Rennes** (Etape Ouest), le **17 novembre à Marcq-en-Barœul** (Etape Nord-Est) et en **Guadeloupe** au second semestre 2025.

Les équipes lauréates de chaque région participeront à la **grande finale nationale** début 2026, parrainée par les chefs étoilés : **Michel Bras, Thierry Marx** et placée sous le **haut patronage de la Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées**.

Ce concours, fondé en 2019 par Nicolas Cadet et David Lesage (ESAT Berthier), est soutenu par de nombreux partenaires institutionnels et professionnels : le Ministère chargé des Personnes en situation de handicap, la Région Île de France -Orieane, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs, l'Académie Nationale de Cuisine, la Société des Membres de la Légion d'Honneur, l'Agefiph, le Fiphfp, Unirh, Handiwork, Ocirp, Cheops Cap emploi et France Travail.

Rappel :

L'offre de services intégrée portée par le réseau Cap emploi et France Travail permet d'accompagner l'ensemble des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi. Elle mobilise les expertises des deux acteurs pour favoriser le retour à l'emploi et répondre aux recruteurs en recherche de compétences. L'expertise des Cap emploi est mobilisée pour 20% des demandeurs d'emploi au regard des besoins en compensation et rétablissement. France Travail prend en charge les personnes en situation de handicap et est en mesure de mobiliser ponctuellement, si besoin, l'offre de services des Cap emploi. Près de 84% des personnes interrogées sont satisfaites ou très satisfaites de leur accompagnement et de la facilité à obtenir une réponse.

À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : <http://www.francetravail.org/accueil/>

Twitter : @FranceTravail

À propos de Cheops Cap emploi :

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Toutes les informations sur : <http://www.cheops-ops.org/>

Twitter : @Cheopsconseil

À propos de l'Agefiph :

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2024, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 175 650 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur www.Agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_ "

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

CONTACTS PRESSE

France Travail : Sonia Plégat – 07 75 25 63 06 – sonia.plegat@francetravail.fr

Cap emploi : Carole Poirot – 07 88 32 86 24 – carole.poirot@cheops-ops.org

Agefiph : Agence Wellcom/ Bastien Depond – Anne Mauvieux – Louna Bénicourt agefiph@wellcom.fr/ 01 46 34 060 ; Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

Fiphfp : Véronique Bonnet – 06 08 62 33 59 – v.bonnet@agence-cid.fr/ Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr